

Q-8  
BCE JCT & STE  
SABINE R.P.O./.  
Marteau: type 17  
Direction: S, 33, 35



Q-32  
LAC FRONT & VAL-  
LEE JCT /R.P.O.  
Marteau: type 17H  
Direction: 4, 32, 33, 35,  
37



Q-51  
LEVIS & ST FRAN-  
COIS BEAUCE /M.C.  
Marteau: type 9E  
Direction: N, No



Q-272  
ST GEORGE &  
BEAUCE JCT R.P.O.  
/.  
Marteau: type 17  
Direction: N, S, 15, 30,  
33, Vide



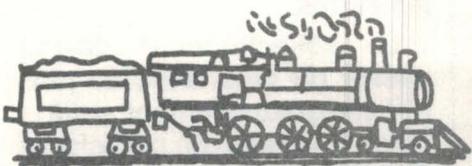
Q-274  
STE SABINE &  
BEAUCE JCT R.P.O.  
/.  
Marteau: type 17  
Direction: W, 33



Q-275  
STE SABINE & BCE  
JCT/.  
Marteau: type 15  
Direction: 30, 31, 35



Q-276  
STE SAB VALL JCT &  
LEVIS R.P.O./.  
Marteau: type 17  
Direction: 35P, 10



## FAUX TIMBRES-POSTE CANADIENS

par F. BELANGER

Depuis l'existence de la Poste Canadienne, il n'y avait jamais eu de faux timbres mis en circulation pour affranchir le courrier.

Mais depuis 1960, les dossiers de la Gendarmerie Royale Canadienne font mention de 4 timbres différents qui ont été falsifiés mais dont 2 seulement furent utilisés.

Fait à noter, les timbres ont été imprimés par le procédé "offset lithography", et de plus, ils ont été faits dans la Province de Québec.

Voici une brève description de chacun faite à partir des dossiers de la G.R.C.

1954-61: 4¢ Violet (Scott 340)

"Le 6 décembre 1960, 8 faux timbres-poste canadiens de 4¢ étaient recouvrés à Montréal. Les timbres portaient le portrait de la Reine Elisabeth II, imprimé en encre bleu et avaient une apparence de timbres lavés, ce qui en faisait de pauvres reproductions. Il furent les seuls de cette nature à être découverts.

Il ne semble pas exister de copie(s) dans les mains de collectionneurs."

1962-63: 4¢ Carmine (Scott 404).

"Le 17 février 1965, lors d'une descente effectuée à Chomedey (Ville de Laval) la G.R.C. saisit 6,777,000 faux timbres-poste canadiens de 4¢, de l'émission de 1963. Par la même occasion on a saisi 2 presses d'imprimerie. Il y eut 6 personnes appréhendées; une seulement fut condamnée. La sentence fut d'une journée de prison et de 1,000 dollars d'amende.

A ma connaissance, il existe au moins 8 copies dans les mains de collectionneurs, parmi lesquelles 2 paires: une verticale, sur enveloppe faisant partie de la collection du Musée Postal et l'horizontale vue à l'Union Philatélique dans le cours du mois de novembre 1974.

Pour reconnaître le faux du vrai, il existe quelques moyens.

- la couleur du faux timbre est plutôt pâle
- les perforations sont plus petites
- la surface est "glacée" et uniforme N.B. Comparé au 6¢ orange (Scott 458D), ce timbre est considéré comme rare.

1967-71: 4¢ Carmine (Scott 457)

"Le 22 octobre 1967, lors d'une descente effectuée à Ville de Laval, la Gendarmerie a saisi 750,000 faux timbres-poste canadiens de 4¢ de l'émission de 1967. Une personne fut

apprehendée, jugée et reconnue coupable. La sentence fut la même que pour les 4¢ (1963), une journée de prison et 1,000 dollars d'amende.

Comme pour le premier faux, il ne semble pas exister de copies dans les mains de collectionneurs.

1967-71: 6¢ Orange (Scott 458D)

Le 22 avril 1969, après une longue enquête à Montréal, un résident était arrêté en possession de 2 planches d'aluminium, portant l'impression des timbres-poste de 6¢, émission 1968 et approximativement 500 feuilles de papier. Cette quantité de papier aurait pu servir pour imprimer 500,000 timbres. Il fut jugé et reconnu coupable; il reçut une sentence suspendue de six mois.

Au mois de juin 1969, une fouille dans une maison d'été conduisait à une saisie de 700,000 faux timbres-poste, de la presse et de la perforatrice. Plusieurs personnes furent appréhendées et condamnées.

Le 21 janvier 1970, une autre personne était appréhendée après avoir été reconnue coupable d'avoir en sa possession 450 faux timbres-poste. Jugé et reconnu coupable il reçut comme sentence, 15 jours de prison en plus des 100 dollars d'amende.

En avril 1970, un autre individu était arrêté à Toronto en possession de 468 faux timbres. Il fut accusé et par la suite libéré.

Au cours du mois de mai 1970, un Montréalais était arrêté après avoir distribué environ 2,000 faux timbres. La sentence fut d'une heure de prison, plus 100 dollars d'amende.

A Montréal, le 28 août 1970, 102,300 faux timbres-postes étaient découverts dans un casier de la Gare Windsor. Une femme était arrêtée. Elle fut jugée et condamnée à quatre mois de prison, en plus de trois mois déjà passés.

Pour ce qui a trait au 6¢ orange il existe au moins une cinquantaine de copies connues. Personnellement, j'ai trouvé 9 copies, dont 8 sur enveloppes, lesquelles étaient adressées au Bureau de l'Impôt Provincial.

Pour finir ce bref exposé, disons que celui qui a de la patience et l'oeil alerte pourrait un jour, ou l'autre, en découvrir un.

Bonne chasse

Réf. Topics: Juin-Juillet 1971 - Octobre 1971.